

Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail

14 heures en 2 journées

Objectifs:

- Acquérir les réflexes élémentaires pour éviter les contentieux coûteux.
- Valider ses droits et devoirs.
- Intégrer la dimension pratique du droit du travail dans son management

Pré-requis: Cette formation ne nécessite pas de pré requis.

Contenu du Programme

JOUR 1

- 1- Le rôle de la fonction RH
 - A- Stratégie et Stratégie RH
 - B- RH et ligne managériale
- 2- L'avant contrat de travail : Le recrutement
 - A- l'élaboration de la définition de poste
 - B- Les étapes du process de recrutement
 - C- L'intégration du nouveau collaborateur
- 3- Le contrat de travail
 - A- La formation du contrat de travail
 - a- Sa constitution: 5 Clauses obligatoires pour tous types de contrat de travail
 - b- Les différents types de contrat et leurs particularités
 - le CDI
 - le CDD et ses cas de recours
 - le CDD à objet défini
 - Plusieurs types de contrats dits "atypiques": Contrat précaires, aidés, "à temps choisi", de mise à disposition, de portage salariale
 - B- Les clauses sensibles du contrat de travail
 - a- Période d'essai
 - b- Rémunération variable et clause d'objectif
 - c- Exclusivité
 - d- Non concurrence
 - e- dédit-formation

JOUR 2

4- La vie du contrat de travail

A- Modification du contrat de travail vs Modification des condition de travail

B- GPEC et les entretiens obligatoires: entretien annuel d'évaluation et entretien professionnel

a- GPEC: outils de management

b- l'entretien annuel

c- l'entretien professionnel

C- La formation professionnelle continue: les différents dispositifs à l'initiative de l'employeur et du salarié.

a- La nouvelle réforme de la formation professionnelle

b- les dispositifs à l'initiative de l'employeur

5- Rupture du lien contractuel

A- Les cas non litigieux

a- La démission

b- le départ à la retraite

c- La rupture conventionnelle

B- Les cas litigieux

a- le licenciement

- Faute simple

- Faute grave

- Faute lourde

b- La procédure de licenciement

c- La transaction

6- La santé/sécurité au travail

A- Les employeurs concernés, les acteurs dans l'entreprise et les acteurs hors de l'entreprise

B- Prévention des risques professionnels

a- Risques physiques: accident du travail et maladie professionnelle

b- Risques psychologiques: stress, harcèlement et prévention du burn-out

c- La chaîne de responsabilités pénales et civiles